



## Coordination des Groupes Anarchistes

Relations Extérieures - [relationsexterieur@c-g-a.org](mailto:relationsexterieur@c-g-a.org)

<http://www.c-g-a.org>

### **Solidarité avec Théo et toutes les victimes des violences policières ! Non à la loi « Sécurité Publique » !**

La Coordination des Groupes Anarchistes affirme sa solidarité avec Théo, qui a subi un viol, des coups et des brimades de la part de quatre policiers le 2 février dernier. Nous nous solidarisons également des personnes qui ont manifesté et manifestent face à la police leurs légitimes colères à Aulnay et dans diverses communes de Seine-Saint-Denis. Nous dénonçons l'emploi de la violence par la police à l'encontre de ces manifestant-e-s, dont des tirs de sommation à balles réelles dans la nuit du 6 au 7 février, ainsi que toutes les interpellations et condamnations en justice. Ce samedi 11 février, des mobilisations contre les violences policières et en solidarité avec Théo ont été organisées partout en France. Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées devant le TGI de Bobigny, où là encore la répression a été très sévère.

Les violences subies par Théo ne peuvent pas être présentées comme un cas isolé : outre les coups et les blessures, des recensements font état d'une moyenne de 10 à 15 morts liées à la police par an (il n'existe pas de statistiques officielles à ce sujet). Souvenons-nous des cas les plus médiatiques de Zyed et Bouna, de Wissam El Yamni, de Rémi Fraisse et d'Adama Traoré. L'impunité qui suit ces affaires renforce le sentiment de toute puissance de la police qui va toujours plus loin.

La police relaie bien volontiers un racisme d'État qui s'institutionnalise et se banalise toujours plus à travers des lois, des pratiques et des discours. Le racisme des flics s'étale sans vergogne dans les quartiers populaires où contrôles au faciès et vexations plus ou moins violentes sont monnaie courante.

L'état d'urgence désormais à durée indéterminée donne toujours plus de prérogatives à la police en la dispensant fortement de déjà modestes contrôles juridiques. L'État a demandé à sa police de relever le niveau de répression et de violence à l'encontre du mouvement social contre la loi travail. Ces dispositions ont contribué à lâcher encore la bride des flics.

Ce sentiment que tout leur est permis s'est cristallisé à travers le « mouvement » des flics de cet automne réclamant des moyens supplémentaires, une « plus grande liberté d'agir face aux délinquants » et l'extension de la notion de leur légitime défense. Le tout avec l'attention et la bienveillance de la quasi-totalité de la classe politique et du gouvernement, qui a débloqué une enveloppe de 250 millions et légifère actuellement suite à ces revendications sur l'assouplissement de la légitime défense de la police.

Comble du cynisme, alors que Théo est encore à l'hôpital, l'Assemblée nationale vient précisément d'approuver ce mercredi 8 février, la loi de « sécurité publique », qui assouplit les règles de légitime défense pour les policiers, durcit les peines pour outrage aux forces de l'ordre et autorise l'anonymat des enquêteurs. Elle précise entre autres que les policiers pourront utiliser leurs armes « face à la menace de personnes armées » (de quels types d'armes ?) ou « lorsqu'ils ne peuvent défendre autrement le terrain qu'ils occupent ». Autant de notions floues qui préparent de nouveaux drames...

**Exigeons la fin de l'impunité policière, le retrait de la loi « sécurité publique », la levée de l'état d'urgence et l'abrogation des lois sécuritaires.  
Ne laissons pas rogner nos droits et nos conquêtes sociales !**

*Le 12 février 2017,  
les Relations Extérieures de la CGA*